

Introduction & certificat Initiation musicale Willems®

INFORMATIONS LYON 2024-2025

Introduction

La saison 2024/2025 correspond à la 2^{ème} année du **Certificat d'Initiation Musicale Willems®**.

Volume horaire : 40 h de cours répartis dans l'année scolaire
6 h d'examens écrits et oraux
1 h de bilan individuel
=> soit un total de **46 heures de formation** pour la 2^{ème} année au **Certificat IMW**

Calendrier

Dimanche 1	06 octobre 2024
Dimanche 2	10 novembre 2024
Dimanche 3	15 décembre 2024
Dimanche 4	19 janvier 2025
Dimanche 5	09 février 2025
Dimanche 6	09 mars 2025
Dimanche 7	13 avril 2025
Dimanche 8 - Examens écrits et oraux	11 mai 2025

Horaires & Lieu(x)

Pour les dimanches de formation : 9h à 12h15 et 13h15 à 16h30 (5,45 heures de cours)

- École Willems® Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon
- Maison St-Irénée – Petits Chanteurs de Lyon / 7 place Saint-Irénée – 69005 Lyon (site secondaire)

Formateur(s)

Les cours, sous la conduite du Responsable des formations de la FIW, sont encadrés par des formateurs titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems®.

Formateurs : [Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL](#) / [Lucia PEREZ-PELAEZ](#) assistées de Nicolas AMET

Frais d'inscription (hors transport, hébergement et repas)

Tarifcation / Pour les prises en charge Employeur-OPCO (Afdas, Uniformation, Akto...), contacter le secrétariat de la FIW pour la constitution du dossier / Les stagiaires exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que Membres Associés

bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

Formation IMW / 2024-2025	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques Introduction IMW (<i>cours</i>)	- €	- €
Frais pédagogiques Certificat IMW1 (<i>cours + rencontre intern.</i>)	- €	- €
Frais pédagogiques Certificat IMW2	695 €	970 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Total Introduction IMW	- €	- €
Total Certificat IMW2	745 €	1.020 €
+ Adhésion FIW 2025 à la charge du stagiaire : 20€ (15€ pour les étudiants sur présentation de justificatif)		

Règlement - Le règlement peut être effectué en 1, 3 ou 6 fois maximum selon l'échéancier précisé sur le formulaire d'inscription. En cas de non-respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde, sans délai.
- Pour les conditions d'annulation/engagement des stagiaires, consulter la *Fiche 1/2 - Présentation*

Modes de paiement

1. En espèces
2. Par chèque bancaire FR (<i>à l'ordre de la Fédération Internationale Willems®</i>)
3. Par virement bancaire Banque Postale : IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810 / BIC : PSSTFRPPLYO
4. Par virement bancaire PayPal (<i>si virement bancaire Banque Postale impossible</i>) : https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

Inscription(s) & Renseignement(s)

Inscription(s)

Le formulaire d'inscription est à compléter, signer et retourner par mail : contact@fi-willems.org ou par voie postale : Fédération Internationale Willems® - 46 rue Bugeaud - 69006 Lyon (FR)

Renseignement(s)

- Téléphone : +33 (0)6.18.16.54.38 (*permanence du secrétariat FIW : lundi-mardi > 9h-17h & jeudi-vendredi > 9h-16h*)
- Mail : contact@fi-willems.org / - Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° **327 237 566 00077**

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° **82 69 12756 69** auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)